

PV D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

SAS A CASA SERENA
Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000 Euros
Siège social :
1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

RCS FREJUS 794 112 128

L'an deux mille vingt cinq et le 07 juin à 11 heures 30,

Les associés de la SAS **A CASA SERENA**, société par actions simplifiée au capital de 2 000 Euros, divisé en DEUX CENT actions, dont le siège social est à 83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL, 1 RUE GRANDE, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation verbale faite par le Président à chacun des actionnaires,

L'Assemblée est présidée par Madame **COMPERO Bénédicte**, Présidente de la SAS,

Sont présents :

Madame **COMPERO Bénédicte**.....propriétaire de.....160 Actions
Monsieur **SOAVI Olivier**propriétaire de.....40 Actions
Soit ensemble.....200 Actions

La présidente déclare alors l'assemblée en mesure de délibérer valablement car régulièrement constituée.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Rapport de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2024**, approbation des comptes du dit exercice et quitus au Président.

Affectation du résultat de l'exercice.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la Présidente,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,
- le bilan, le compte d'exploitation générale, l'annexe, le texte des résolutions proposées.

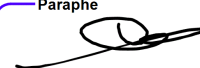
La présidente déclare que les documents prescrits par la loi ont été à la disposition des associés au siège social plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée.

La collectivité des associés lui donne acte de sa déclaration.

Puis la présidente donne lecture de son rapport de gestion.

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes conformément à l'ordre du jour.

Paraphe


Paraphe


PREMIERE RÉSOLUTION

Convocation verbale : l'Assemblée des actionnaires approuve le mode de convocation verbale utilisé par la Présidente, la considérant comme valable et renonce à se prévaloir de toute prohibitions ou nullités y relatives.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2024** approuve les dits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

Pour la période du 01.01.2024 au 31.12.2024

CHIFFRES D'AFFAIRES	:	363 674 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	:	0 €
PRODUCTION STOCKEE	:	0 €
PRODUCTION IMMOBILISEE	:	4 697 €
AUTRES PRODUITS	:	6 319 €
CHARGES D'EXPLOITATION	:	380 225 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	:	(5 536) €
PRODUITS FINANCIERS	:	0 €
CHARGES FINANCIERES	:	530 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	:	0 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	:	0 €
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	:	0 €
RESULTAT COMPTABLE	:	(6 066) €

Elle donne en conséquence quitus plein et entier à la Présidente pour l'exercice clos le **31 décembre 2024**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

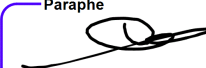
TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de **6 066 Euros** de l'exercice clos le **31 décembre 2024** de la manière suivante :

- En diminution du compte **Report A Nouveau Créditeur** pour **6 066 Euros**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Paraphe


Paraphe


QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes ne contiennent pas des dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur des présentes, en tant que de besoin, à l'effet d'effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

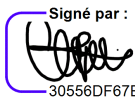
CLOTURE DE SÉANCE

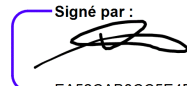
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les actionnaires.

COMPERO Bénédicte

SOAVI Olivier

Signé par :

30556DF67B48469...

Signé par :

EA52CAB8CC5E4F8...

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entrepriseSAS A CASA SERENA

Néant

Adresse de l'entreprise1 RUE GRANDE83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

Numéro SIRET *79411212800010Durée de l'exercice en nombre de mois *12Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	77 700	012		77 700		77 700		
	Fonds commercial *									
	Autres *	014	6 450	016	6 450					
	Immobilisations corporelles *	028	124 605	030	100 864	23 741		34 906		
	Immobilisations financières * (1)	040	3 587	042		3 587		3 587		
Total I (5)		044	212 341	048	107 314	105 027		116 192		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	6 358	052		6 358		6 585		
	Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070				5 988	
		Autres * (3)	072	1 264	074		1 264		1 113	
	Valeurs mobilières de placement	080		082						
	Disponibilités	084	14 238	086		14 238		16 560		
	Charges constatées d'avance *	092		094						
	Total II	096	21 861	098		21 861		30 246		
	Total général (I+II)	110	234 202	112	107 314	126 888		146 438		
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
	Capital social ou individuel *				120	2 000		2 000		
Ecart de réévaluation				124						
Réserve légale				126	200		200			
Réserves réglementées*				130						
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131						
Report à nouveau				134	21 992		21 932			
Résultat de l'exercice				136	(6 066)		61			
Subventions d'investissement				137						
Provisions réglementées				140						
Total I				142	73 126		79 192			
Provisions pour risques et charges				154						
Emprunts et dettes assimilées				156	11 777		15 590			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
Fournisseurs et comptes rattachés				166	6 910		7 933			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	10 694		13 390			
Comptes courants d'associés				173	19 968		30 329			
Autres dettes				175	4		4			
Produits constatés d'avance				174						
Total III				176	53 762		67 246			
Total général (I + II + III)				180	126 888		146 438			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		7 795			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

30556DF67B48469...

Signé par :

La Présidente

Certifié conforme à l'original

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

(2)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS A CASA SERENA										Néant		*											
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le									
										13	1	2	2	0	2	4	13	1	2	2	0	2	3
										1				2									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209					210												
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215					214												
						services *	217					218	363 674				279 465						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222													
	Production immobilisée *									224	4 697				2 682								
	Subventions d'exploitation reçues									226													
	Autres produits									230	6 319				9 217								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232	374 689				291 364								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234													
	Variation de stock (marchandises) *									236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238	143 381				123 497								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240	227				(6 585)								
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)									242	79 204				73 378								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 2 137)									244	3 919				2 980								
	Rémunérations du personnel *									250	112 461				68 109								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	20 139				10 472								
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)									254	11 165				11 455								
	Dotations aux provisions									256					6 823								
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259				}	262	9 730			711								
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																	
Total des charges d'exploitation (II)									264	380 225				290 840									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270	(5 536)				523				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)									280													
	Produits exceptionnels (IV)									290					56								
	Charges financières (V)									294	530				519								
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347				(VI)													
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)									306													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)														310	(6 066)				61				
B - RÉSULTAT FISCAL					Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312					314	6 066			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318													
	Provisions non déductibles *									322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330	1 120											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998													
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999													
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997													
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44, septuies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			342						
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A)	181			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991													
	Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexuies)	992			350						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									993													
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352					354	4 946					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356													
	Déficits antérieurs reportables : *5.6.....9.7.1 dont imputés sur le résultat :													360									
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370					372	4 946					

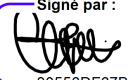
1 RUE GRANDE

83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Certifié conforme à l'original

La Présidente

Signé par :

30556DF67B48469...

CAMPANELLA ET ASSOCIES SAS
33 AVENUE DES MIMOSAS

06110 LE CANNET
0492187979

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	X
-----------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 126 888.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 363 674.21 Euros et dégageant un déficit de 6 066.10- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	200			200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	77 700			77 700	
Total	77 700			77 700	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27
Autres dettes	4
Total	30

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	6 691
Total	6 691

Mme COMPERO Bénédicte, Présidente actionnaire de la SAS a perçu une rémunération nette de 6 691 euros

SAS A CASA SERENA

au capital de 2 000.00 Euros
RCS N°
Siège social : 1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

RAPPORT DE LA PRESIDENCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 368 370.73 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 282 146.78 Euros, soit une augmentation de 30.56 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 6 066.10- Euros, soit 1.65- % du chiffre d'affaires hors taxes.

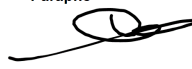
Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 374 689.40 Euros contre 291 419.68 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 28.57 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 380 755.50 Euros contre 291 359.10 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 30.68 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 132 600.05 Euros et représentent 36.00 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 68.74 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 11 164.67 Euros et représentent 3.03 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 6 066.10 Euros soit 1.65 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

... / ...

Paraphe


Paraphe


terme) :

Exercice précédent	23 660.94 -	67 210.40 =	43 549.46-
Exercice en cours	15 502.73 -	53 735.23 =	38 232.50-

Soit une augmentation de 5 316.96 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 6 066.10- Euros

- à la réserve légale	:	0	Euros
- aux autres réserves	:	0	Euros
- en autres répartitions	:	0	Euros
- en report à nouveau	:	6 066.10-	Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	2 000.00	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0	Euros
- Réserve légale	:	200.00	Euros
- Autres réserves	:	55 000.00	Euros
- Report à nouveau	:	15 926.37	Euros
Situation nette	:	73 126.37	Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

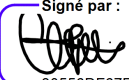
Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE

Signé par :

 30556DF67B48469...